

Arrêté N° MA-ART-2023-214

OBJET : Arrêté de circulation temporaire, Place de l'Eglise, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, du lundi 2 octobre au lundi 16 octobre 2023

Le Maire de Les Monts d'Aunay,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3;

Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques;

Vu l'article R.644-2 du Code Pénal Vu le Code de la Route;

Considérant la demande d'arrêté présentée par l'entreprise **OUEST MAINTENANCE Services** afin de réaliser la reprise des marquages au sol des places de parking, Place de l'Eglise, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, à compter du lundi 2 octobre 2023 pour une durée de 2 semaines;

ARRÊTE

Article 1: Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise **OUEST MAINTENANCE Services** est autorisée à empiéter sur la chaussée. Il sera donc interdit de stationner sur les places mentionnées ci dessous :

- **Rue Place de l'Eglise :** stationnements à gauche dans le sens descendant

- **4 Place de l'Eglise :** stationnements devant le Pizza Family



Article 2 : L'entreprise **OUEST MAINTENANCE Services** est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire et de la sécurisation du site.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à

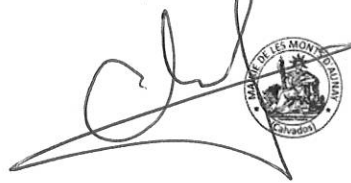
- Monsieur de directeur de l'ARD
- Monsieur le chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur VAL - Kéolis (BUS VERTS)
- Le responsable des services techniques de Les Monts d'Aunay,
- Le service de valorisation, collecte et recyclables,
- Le service voirie de Pré-Bocage,

- Le responsable des Voyages de l'Odon,
- Le chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution

Fait à Les Monts d'Aunay, le 27 septembre 2023

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christine Salmon'. The signature is written in a cursive style and is positioned over a circular official seal. The seal contains a central emblem and the text 'LES MONTS D'AUNAY' around the top edge and '1846' at the bottom.